

# STATEMENT DISCOURS

MINISTER  
FOR  
EXTERNAL  
RELATIONS.

MINISTRE  
DES  
RELATIONS  
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE  
L'HONORABLE MONIQUE VÉZINA,  
MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES,  
À L'OCCASION DE LA  
10<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU  
CLUB DE DAKAR.

MONTRÉAL,

LE 1 OCTOBRE 1984.

Permettez-moi d'abord de souhaiter une chaleureuse et très sincère bienvenue au nom du gouvernement du Canada à tous ceux et celles d'entre vous qui nous viennent de l'étranger, et tout spécialement à ceux qui visitent notre pays pour la première fois. Nous sommes fiers de ce que le Club de Dakar ait choisi le Canada comme lieu de rencontre, mais nous sommes surtout honorés d'accueillir ici à Montréal, de si éminentes personnalités dont plusieurs de rang ministériel, qui mettent leurs connaissances, leur expertise et leur prestige au service de cette cause qu'est le développement. C'est un rare privilège pour moi, si tôt après mon entrée en fonction, de m'adresser à une assemblée aussi distinguée.

Le thème de vos assises, le développement agricole et agro-alimentaire du continent africain, est particulièrement d'actualité puisque nous estimons qu'ils se situe au coeur de ce que l'on est convenu d'appeler "la crise africaine", crise sur laquelle l'Assemblée générale des Nations unies se penchera au cours de sa présente session.

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai les causes de cette crise, outre les catastrophes climatiques, les problèmes agricoles, ceux de la dette, du chômage et du protectionnisme, certaines erreurs d'orientation, comme également l'instabilité des prix de l'énergie et des produits de base, sont autant de défis auxquels vous vous heurtez tous les jours, risquant de faire perdre en quelques années l'acquis des dernières décennies.

Mais l'aspect économique de cette crise n'affecte pas seulement les pays en voie de développement et particulièrement le continent africain. Elle a durement touché également les pays industrialisés et continue encore aujourd'hui à se faire amèrement sentir dans nos économies. Derrière cette récession, dont les effets se feront encore sentir durant plusieurs années, se produit une transformation structurelle profonde de l'économie mondiale. On assiste à l'écroulement d'anciennes structures sans pouvoir discerner encore très bien l'aspect qu'offriront celles appelées à les remplacer. Une chose est certaine cependant: en plus des changements structurels, s'est produit un changement de nos esprits, l'abandon de l'espoir utopique d'un développement matériel continu et illimité.

Pour reprendre le mot de Paul Valéry, non seulement avons-nous dû réapprendre que les civilisations sont mortelles: nous redécouvrons qu'elles sont faillibles et que la voie du progrès en est une en dents de scie, dont le tracé ne suit pas toujours une courbe ascendante.

J'entre en fonction comme ministre des Relations extérieures à un moment où le Canada se remet lentement de cette crise, la plus dure qu'il ait eu à traverser en un demi-siècle. Le défi qui attend notre gouvernement est de taille non seulement en politique intérieure, mais également en politique étrangère où il nous faut non seulement résoudre les problèmes hérités du passé mais également chercher des solutions nouvelles à des problèmes nouveaux.

Ainsi, comme vous pouvez vous en douter, j'attache personnellement une très grande importance à la question du rôle de la femme dans le développement. Je suis persuadée que les progrès qui ont été accomplis au Canada peuvent l'être également en Afrique. La question qui se posera à nous est de savoir comment y arriver dans le respect de contextes culturel et religieux différents de ceux qui ont cours en occident et sans, dans notre élan, nier l'importance traditionnelle du rôle joué par les femmes, par exemple, dans la vie commerciale de la plupart des pays africains. A cette fin l'ACDI a mis sur pied une direction spéciale qui a pour but de s'assurer que chacun des programmes de l'Agence tient compte du rôle de la femme dans le développement et je voudrai m'assurer qu'on retrouve ce souci dans notre implication en Afrique.

Cette présence en Afrique, d'ailleurs, repose sur un certain nombre de principes qu'il n'est pas inutile de rappeler ici.

- Le premier est celui de la projection à l'étranger de notre identité nationale. Ceci se traduit à travers les liens tissés avec les pays francophones ainsi que ceux du Commonwealth.
- Les Canadiens ont également à coeur que le concept de justice sociale qui les anime à l'intérieur du pays trouve son extension dans un programme d'aide au développement qui permette de répartir plus adéquatement les richesses mondiales. Les sommes que les Canadiens contribuent volontairement à des organismes impliqués dans le développement en disent long sur cette volonté.

- Le Canada est un pays dont la santé économique dépend dans une large mesure de ses exportations. Pays dont l'économie a été bâtie par le dynamisme de ses entrepreneurs et de sa population, le Canada sait qu'un dynamisme semblable existe en Afrique. Il entend travailler à accroître ses relations économiques avec ce continent sachant par ailleurs que les investissements privés et les échanges commerciaux n'ont rien à envier en terme de potentiel de développement aux projets de coopération de type classique.
- Enfin, le Canada entend contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en apportant son concours au règlement de certaines questions soit directement par sa participation, par exemple, aux discussions en vue du règlement de la crise namibienne, soit par le truchement de l'ONU en prenant part, par exemple, il y a quelques années, aux forces de maintien de la paix qui furent envoyées dans ce pays qui est aujourd'hui le Zaïre.

A mesure que les pays africains acquièrent leur indépendance, le Canada a étendu un réseau d'Ambassades et de Hauts-commissariats qui, implantés dans une vingtaine de pays, oeuvrent à l'édification de relations étroites avec chacun des Etats du continent, selon les grands objectifs que je viens d'énoncer. Ces Etats connaissent des besoins pressants sur le plan de leur développement économique et social; il était naturel que l'action du Canada se concentrât d'abord dans ce domaine et nous avons consacré à l'Afrique au cours des ans à peu près 40% de notre budget de coopération bilatérale traditionnelle, soit environ \$300 millions par an. Ce secteur est important; il est probablement pour chacun d'entre vous le plus visible des éléments qui tissent la trame de nos relations quotidiennes.

Mais il ne faut pas oublier que cette coopération traditionnelle ne représente que 43% du budget que le Canada consacre annuellement à l'assistance au développement. Ainsi, en moyenne, et selon les années, plus de 40% de l'aide alimentaire et des secours d'urgence canadiens est aussi dirigé vers l'Afrique. Les victimes de glissement de terrain au Maroc, les victimes de la famine en Ouganda ou en Ethiopie, les réfugiés au Zaïre ou en Somalie sont quelques-uns des bénéficiaires de cette assistance.

De plus, près de la moitié du budget de l'ACDI est consacrée à l'aide multilatérale par le truchement des Agences de l'ONU, d'organismes comme le Fonds monétaire international ou de diverses banques régionales, sans compter les divers programmes de la Francophonie et du Commonwealth. L'Afrique reçoit aussi une bonne partie des sommes versées par le Canada à des organismes internationaux comme le Fonds monétaire international et diverses banques à vocation régionale. A cela s'ajoute un grand nombre d'organismes non-gouvernementaux qui reçoivent une bonne partie des ressources financières destinées à leurs projets directement du gouvernement canadien, sans parler d'institutions qui se consacrent à la recherche sur des questions de développement. Le Centre de recherches pour le Développement international s'applique à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement. Parmi le millier de projets qu'il a déjà financé depuis sa fondation en 1971, une grande partie visait les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Face à cet éventail d'instruments et d'activités et compte tenu de la situation économique au Canada, je ne vous cache pas que l'actuel gouvernement du Canada se propose de revoir toutes ses activités dans le but d'en augmenter l'efficacité.

C'est en tenant compte de ces faits que j'aborde mon mandat comme ministre des Relations extérieures. Veuillez bien croire que j'ai la ferme volonté de tout mettre en oeuvre pour que les liens entre le Canada et l'Afrique continuent à se resserrer. Avec mes collègues du Conseil des ministres, nous comptons nous assurer que les moyens que nous mettrons en oeuvre pour y parvenir reflètent d'une part les volontés de nos populations respectives, et qu'ils soient, d'autre part, les plus susceptibles d'atteindre les objectifs souhaités. J'entreprends donc ma tâche sans idée préconçue; je suis certaine que les mois à venir me donneront l'occasion de revoir et la conception et le choix des principaux instruments de notre politique étrangère à l'égard de l'Afrique.

A cette fin, un certain nombre de prémisses nous sont déjà connues et sont peu susceptibles de changer à courte ou à moyenne échéance.

Par ceci, j'entends, par exemple, le fait que la population canadienne dans son ensemble a toujours eu et continue d'avoir un penchant favorable à l'endroit des programmes d'aide au développement tout en voulant être assurée que l'aide aille à ceux qui en ont véritablement besoin, et que les projet soient rentables en terme de développement, au sens social du mot.

Deuxièmement, les relations bilatérales se développent toujours selon une certaine affinité culturelle. Notre attrait pour l'Afrique trouve certainement une partie de son fondement dans ce que nous partageons un trait commun: les mêmes "mères patries". Notre appartenance au Commonwealth nous a certainement appris à mieux connaître l'Afrique anglophone; la langue et la culture françaises nous ont rapprochés de l'Afrique francophone, et nous ont amenés à jouer un rôle important dans l'ACCT. Et en plus, nous croyons qu'il est dans notre intérêt propre de projeter le caractère bi-culturel du Canada à l'étranger.

Troisièmement, à côté des relations bilatérales, les Canadiens attachent une importance considérable aux institutions multilatérales. Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Clark, le redisait encore la semaine dernière à la tribune de l'ONU en suggérant un certain nombre de moyens susceptibles de donner une efficacité plus grande à cette organisation mondiale. A côté de celle-ci, le Commonwealth et la Francophonie dont je viens de parler contribuent en de nombreuses façons à intensifier et à diversifier nos relations avec l'Afrique. Et j'évite l'énumération des institutions multilatérales dont nous sommes membres actifs: mais c'est un fait que le Canada n'aurait pu s'épanouir sans elles.

Quatrièmement, le Canada fait face à une série de contraintes dont il doit tenir compte s'il veut être réaliste dans son action. Contraintes budgétaires d'abord, qui l'obligent à une concentration tant en terme du nombre de pays où il peut prétendre exercer une activité efficace que des domaines où s'exerce cette activité et qui correspondent à ceux où il a acquis une compétence reconnue sur la scène mondiale. Contrairement à d'autres pays plus peuplés ou ayant acquis au cours des siècles une plus vaste connaissance des pays du tiers monde, le Canada ne possède pas encore suffisamment de gestionnaires possédant l'expérience nécessaire à la conduite de projets mis en oeuvre dans des contextes géographique, culturel et économique différents des siens. D'où l'importance de plus en plus grande que nous voulons attribuer aux organisations non-gouvernementales dont certaines possèdent parmi leurs cadres l'expérience de gens ayant passé une bonne partie de leur vie en Afrique, en Asie ou en Amérique latine.

Cinquièmement, on assiste depuis quelques années à un intérêt de plus en plus grand de la part des gens d'affaires canadiens à prendre pied sur le continent africain. Certes, les chiffres sont encore modestes mais leur progression est significative. Que l'on songe que sur une période de cinq ans,

soit de 1978 à 1982, le volume, tant de nos exportations que de nos importations, a triplé et que l'Algérie, par exemple, constitue maintenant l'un de nos principaux partenaires commerciaux à l'échelle mondiale. Une tendance s'amorce donc que nous espérons bien voir s'accélérer dans les années à venir.

Enfin, la paix et la stabilité régionale sont des conditions essentielles au développement économique et commercial. Lorsqu'on le lui demandera, le Canada continuera à apporter son concours à la solution des grands conflits qui surgissent sur le continent. De la même façon, le peuple canadien attache une très grande importance à la question des droits de l'homme, du sort des réfugiés ou du respect de la personne et il s'agit donc là d'une des valeurs qui ne peut qu'inspirer la politique étrangère canadienne, quels que soient l'endroit et les circonstances.

Comme je l'ai dit plus tôt, j'aborde mes responsabilités et en quelque sorte l'étude des relations entre l'Afrique et le Canada dans un esprit ouvert. Mais à partir des données que je viens d'énumérer, un certain profil s'impose déjà. Les problèmes du développement, je puis vous l'assurer, sauront se maintenir parmi les grandes priorités de notre gouvernement. Mon collègue, Monsieur Wilson, a, du reste, confirmé lors de la récente conférence des ministres des Finances du Commonwealth à Toronto, que le Canada a encore comme objectif de consacrer, d'ici 1990, 0,7% de son produit national brut aux programmes de développement. Mais des changements pourront s'avérer nécessaires dans les moyens que prendra notre gouvernement pour rendre plus efficaces les outils qui sont à notre disposition.

Dans les mois qui vont suivre, je compte me rendre dans quelques pays constater sur place les effets de cette crise qui frappe si particulièrement les pays africains et discuter avec certains gouvernements du rôle plus efficace que pourrait jouer le Canada dans ce dossier et aussi dans tout ceux qu'impliquent des relations internationales étroites. Je m'informerai des travaux et conclusions de groupes tels que le vôtre et je n'hésiterai pas à discuter franchement de la part et de la responsabilité de chacun pour en arriver à un monde meilleur. Dans cette entreprise, vous pouvez être assurés que je mettrai toute mon énergie pour améliorer l'ensemble de nos programmes dans l'intérêt mutuel de l'Afrique et du Canada.

Je souhaite en terminant que vos assises remportent un très grand succès.

Merci.